

<b>LES ESPECES DE LA FAUNE</b>  <b>Carte 6</b>	<b>LE CASTOR D'EUROPE (CASTOR FIBER)</b>
--	--

<b>L'espèce</b>
-----------------

### Classification

Mammifère

Code Natura 2000 : 1337

### Description et écologie

Le Castor est le plus gros rongeur d'Europe.

Il habite les rivières à faible pente, du fleuve au ruisseau, et construit son gîte au contact de la berge. S'il se déplace de préférence en nageant dans l'eau, il se nourrit essentiellement de saules et peupliers poussant sur les rives.

La période de reproduction du Castor s'étale de décembre à avril et les jeunes restent dans la hutte parentale durant les deux premiers hivers.



*Source :  
Inventaire de  
la faune de  
France,  
Nathan,  
MNHN, Paris,  
France, 1992*

### Evolution historique et répartition - Etat de conservation

Très menacé au début du siècle, le Castor d'Europe a failli disparaître de France. Depuis sa protection, en 1976, et suite aux réintroductions, il a reconquis de nombreuses régions et ses effectifs sont en progression constante. Le retour de cette espèce, qui s'est effectué par l'Allier et la Sioule, à partir du département de l'Allier, est très récent (fin des années 1990). De ce fait, l'espèce n'est présente, de façon certaine, que sur le tronçon Breuil-sur-Couze / Issoire (ONCFS, 2003). Ailleurs, elle n'est présente que ponctuellement (individus isolés), mais les potentialités sont importantes (ONCFS). Pour d'autres experts (BOUCHARDY, 2002), il semblerait que les individus aient quelques difficultés à trouver des secteurs favorables où s'installer en permanence. De même, si l'espèce avait colonisé le bas Alagnon en 1998, elle n'a pas été retrouvée en 2002. L'hypothèse la plus probable est que le castor y ait fait un passage exploratoire et qu'il y ait abandonné un secteur peu favorable.

**Globalement l'état de conservation de l'espèce est favorable dans le bassin de la Loire et de l'Allier. Sur le site, l'espèce est en phase de recolonisation : l'état de conservation actuel est inconnu.**

### Enjeu patrimonial

La France et l'Allemagne étant les seuls pays d'Europe de l'Ouest à avoir conservé leur population naturelle de Castor, elles ont une responsabilité pour la préservation de cet animal qui constitue un élément important du patrimoine naturel des rivières encore sauvages. Il est ainsi important de préserver cette espèce dans un site comme le Val d'Allier.

Le Castor d'Europe constitue également un enjeu pédagogique important, car il attire tous les publics.

**Le bassin de la Loire et de l'Allier constitue donc un site important pour la préservation du Castor d'Europe au sein de la communauté européenne.**

### Relations avec l'homme

Bien que protégé, il peut être affecté par la lutte contre les rongeurs aquatiques indésirables comme le Ragondin, ou encore l'écrasement sur les routes. Il est peu sensible à la pollution organique et à la fréquentation humaine.

En France, les principaux dégâts de castors aux activités humaines concernent les arbres fruitiers, les peupliers de production et les arbres d'agrément, productions très localisées dans le Val d'Allier. Des protections permanentes (manchon sur les arbres et palissade de grillage) bien installées permettent de stopper ces dégradations.

## Habitat du Castor d'Europe

### Description de l'habitat

L'habitat du Castor couvre une superficie importante. Dans le Val d'Allier, l'animal utilise la rivière de plein bord (eaux courantes et grèves) et les forêts alluviales à bois tendre, jusqu'à 40 m du bord de la rivière. Les boires et certaines gravières proches du réseau hydrographique comportant une forêt rivulaire de saules et peupliers sont également utilisées.

### Exigences écologiques

Le Castor peut s'installer sur l'Allier comme sur de petits ruisseaux affluents. Les conditions nécessaires à son implantation sont :

- la présence permanente de l'eau (même sur de faibles superficies avec une profondeur minimale de 60 cm) ;
- la présence significative de formations boisées rivulaires, avec prédominance de jeunes saules et peupliers ;
- une faible pente du cours d'eau (généralement inférieure à 2 %) ;
- l'absence d'une vitesse permanente élevée du courant ;
- l'absence d'ouvrages hydroélectriques infranchissables et incontournablees ;
- la conservation d'une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau pour préserver les gîtes et les zones de nourrissage

### Dynamique naturelle de l'habitat

La dynamique fluviale permet de régénérer les jeunes saules et peupliers qui poussent sur les rives stabilisées fréquemment exondées et constituent la principale ressource alimentaire du Castor d'Europe. La dynamique fluviale lui est donc très favorable.

Les forêts alluviales fonctionnent comme des pièges à sédiments et s'exhaussent peu à peu, en vieillissant. Leur régénération dépend entièrement d'une mise à nu des substrats par les crues. Lorsqu'elles ne sont plus soumises à cette action érosive, les saulaies-peupleraies pionnières évoluent vers la forêt à bois dur, moins favorable à l'espèce.

Les populations de Castor, par les coupes d'arbres et jeunes pousses effectuées, participent au rajeunissement des milieux forestiers.

### Sensibilités et facteurs d'évolution

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Dynamique fluviale, qui recrée des milieux favorables et accroît les potentialités alimentaires : jeunes saulaies et peupleraies.	Développement d'espèces végétales exotiques, telles que la Renouée du Japon, qui réduit les potentialités alimentaires.
<i>Facteurs humains</i>	Réintroduction et protection réglementaire. Gestion adaptée des milieux.	Artificialisation des berges. Cloisonnement des populations (barrages, infrastructures routières). Endiguement des rivières. Réduction de l'habitat Suppression ou dégradation des boisements et formations arbustives riverains (habitat, ressources).

---

### **Préconisations de gestion**

---

#### Concernant l'habitat :

- Développer une gestion soucieuse des équilibres écologiques prenant en compte la présence du Castor dans le cadre du SAGE.
- Conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau pour préserver les gîtes et ressources alimentaires.
- Préserver les forêts alluviales à bois tendre qui sont, par ailleurs, un habitat d'intérêt communautaire.

#### Concernant l'espèce :

- En cas de réintroduction, appliquer la Charte agréée en 1993 par le CNPN.
- Les appâts et pièges utilisés sur les autres rongeurs (Ragondin notamment) doivent être sélectifs (cage-piège et éloignement des appâts à plus de 20 m de l'eau).
- Favoriser les possibilités de franchissement ou de contournement des ouvrages d'art.
- Aménager des passages busés sous les infrastructures routières pour limiter les risques de collision.